



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1001 Lausanne

Lausanne, le 3 avril 2025

Réponse à la pétition du Comité libre des parents du quartier des Fiches (par Monsieur Mathieu Gasparini) et crts - Pour un chemin de l'école plus sûr

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Déposée le 31 octobre 2023 et munie de 81 signatures, la pétition demande que le chemin de l'école, allant du quartier des Fiches à l'établissement scolaire de Coteau-Fleuri, soit mieux sécurisé. Les pétitionnaires estiment que la traversée de l'avenue de Valmont à proximité des tours d'habitation est dangereuse, notamment en raison de l'absence de marquage au sol, de la mauvaise visibilité et de la circulation de nombreuses voitures. Les pétitionnaires remercient la Ville pour les discussions et les efforts déjà mis en œuvre, mais estiment qu'il est nécessaire de prendre davantage de mesures afin de sécuriser ce passage.

La Municipalité souhaite rappeler que l'espace routier en question est une parcelle privée de propriété de la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) du Canton de Vaud. Un Droit Distinct Permanent (DDP) a été établi par la DGIP en faveur de la Maison des Jeunes (MDJ).

Par conséquent, la Municipalité ne peut intervenir elle-même pour apporter les modifications souhaitées par les pétitionnaires. Contactée, la MDJ a toutefois communiqué qu'elle souhaite repousser la réalisation de ces mesures à une date ultérieure, car des travaux de rénovation sont prévus à la MJD et celle-ci souhaite préserver l'accès à ce futur chantier.

La Municipalité continuera à suivre la question soulevée par les pétitionnaires, y compris pour garantir la sécurité du chemin d'école durant le chantier de la MDJ. La réalisation de mesures de sécurisations définitives est donc possible après la fin dudit chantier, en collaboration avec l'Autorité Cantonale.

En vous priant de bien vouloir prendre acte de la présente communication, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod





Le secrétaire
Simon Affolter

